

**COMPTE-RENDU  
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers élus : 11

En fonction : 11

Présents : 10

**SEANCE DU 19 JANVIER 2024**

Sous la présidence de Mme Cathia HEIM, Maire

Membres présents : Mmes et Ms.

SCHREIBER Adrien (1er adjoint) CONRAD Alfred (2eme adjoint) BUCHHEIT David, (3eme adjoint), BUCHHEIT Jonathan, BUCHHEIT Gabriel, HOELLINGER Pascal, KRIEGEL Fabrice, MEYER Mélanie, DECKER SCHAUB Eve

Absent excusé: FISCHER Marc (procuration à Kriegel Fabrice)

Date de convocation : 11 janvier 2024 – Ouverture de la séance : 20H00

**ORDRE DU JOUR**

- 1.Approbation du compte-rendu de la séance du 27 novembre 2023 et désignation d'un secrétaire de séance.
- 2.RPQS 2022
- 3.Chambres régionales et territoriales des comptes : Gestion de la Communauté de Communes du Pays de Bitche
- 4.Café multiservice : demande de subvention au Conseil Départemental
- 5.Finances communales.
- 6.Chasse communale baux 2024-2033 : désignation d'un estimateur de dégâts de gibiers rouges.
- 7.Logement école : résiliation de Monsieur Duden.



---

**1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 27 NOVEMBRE 2023 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.**

---

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 novembre 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame Meyer Mélanie est désignée secrétaire de séance.

---

**2. R.P.Q.S 2022**

---

La Maire donne la parole à Buchheit Gabriel, président du SIE de Schweyen. Il présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable de l'année 2022 du Syndicat Intercommunal de l'Eau de Schweyen.

Le rapport permet d'informer les usagers sur les caractéristiques du service et les travaux projetés.

**Après délibération,**  
**Le conseil municipal** approuve le rapport présenté.

---

**3.CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES : GESTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BITCHE.**

---

La Maire expose que la chambre régionale des comptes Grand Est a examiné les comptes et la gestion de la communauté de communes du Pays de Bitche (CCPB), qui rassemble 46 communes et près de 35 000 habitants, pour les exercices 2018 et suivants et arrive aux conclusions suivantes.

- Sa situation financière est confortable, alors que la CCPB a réalisé des investissements importants de plus de 30 M€ sur la période de contrôle, dont les deux tiers sont liés à la réhabilitation et l'équipement du site verrier de Meisenthal.
- La chambre s'est principalement intéressée à la gestion de ce site et à celle des déchets.
- Le site verrier est une vitrine pour le territoire. Néanmoins, malgré la hausse de la production et de la vente des boules de Noel, le résultat reste déficitaire et des solutions pour atteindre l'équilibre économique doivent être trouvées.
- La gestion des déchets s'avère couteuse et nécessite de lever une taxe d'enlèvements des ordures ménagère supérieure à la moyenne régionale. La chambre a relevé en outre des failles dans le processus de gestion de la commande publique que la CCPB devra s'attacher à fiabiliser

Le Conseil Municipal prend acte.

---

#### **4.RESTRUCTURATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE EXTENSION D'UN TIERS LIEU ASSOCIATIF ET CULTUREL: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE**

---

La Maire expose le projet de l'aménagement d'une création d'un commerce de proximité, genre multiservice, dans le bâtiment de l'ancienne école primaire.

Cette opération peut bénéficier de la subvention AMBITION auprès du conseil départemental de la Moselle.

Elle présente l'estimation des travaux pour un montant de 655 369.45€ HT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité;

- Approuve l'estimation telle que présentée ci-dessus.
- Sollicite la subvention AMBITION de 30% auprès des services du Conseil Départemental.
- Adopte le plan de financement ci-dessous :  
 Conseil Départemental : subvention Ambition : 196 618.00€  
 Etat : subvention D.E.T.R : 154 278.00€  
 Subvention de la Région : 116 707.00€

Reste à charge de la commune : 187 766.00€

La commune s'engage à inscrire chaque année à son budget les crédits nécessaires à l'entretien de l'ouvrage subventionné.

Le Conseil Municipal autorise la Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

---

#### **5. FINANCES COMMUNALES : ACCEPTATION CHEQUE**

---

La Maire informe que la société d'assurances Groupama nous a adressé un chèque de 1 470.35 euros en règlement d'un préjudice matériel (éclairage public) suite à un orage.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte ce chèque.

---

#### **6.CHASSE COMMUNALE BAUX 2024-2033 : DESIGNATION D'UN ESTIMATEUR DE DEGATS DE GIBIERS ROUGES**

---

Dans le cadre des renouvellements des baux de chasse, la commune doit nommer un estimateur de dégâts de gibiers rouges.

M. Schwalbach Christian de Walschbronn assurait cette fonction jusqu' à présent.

La Maire propose la candidature de M. Philippe SEIBERT de Volmunster qui a répondu favorablement à sa demande pour estimer les dégâts de gibiers rouges pendant le nouveau bail à venir.

**Après délibération,**

**le Conseil Municipal approuve** à l'unanimité la candidature de M. Philippe SEIBERT.

---

## **7.LOGEMENT DE L'ECOLE : RESILIATION DE M. DUDEN ET INFORMATIONS DIVERSES**

---

La Maire a réceptionné le 20 juillet dernier un courrier l'informant que le locataire Monsieur DUDEN Tim, locataire du logement N° 3 souhaite mettre un terme à son contrat de location. Le préavis de 3 mois est respecté par l'intéressé.

Lors de son emménagement en octobre 2015, la commune a rempli la cuve de fioul soit environ 2000 litres et il était convenu que M. Duden devra restituer les 2000 litres lors de son départ du logement.

Suite à l'état des lieux effectué le 1<sup>er</sup> novembre 2023 avec le premier Adjoint, il a été convenu ce qui suit avec le locataire:

- En contrepartie du remplissage de la cuve de fioul, la cuisine intégrée mise en place par l'ancien bailleur reste dans le logement et la caution déposée par M. Duden Tim lors de la signature du bail ne sera pas rendue.

La Maire propose d'entreprendre des travaux dans ce logement avant de rechercher un nouveau locataire.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve les décisions ci-dessus et autorise la Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fin de la séance à 22h30

La secrétaire de séance :  
Mélanie MEYER

La maire :  
Cathia HEIM

Suivent les signatures des membres présents.

Cathia HEIM	Adrien SCHREIBER (1 <sup>er</sup> adjoint)	CONRAD Alfred (2eme adjoint)
David BUCHHEIT	Gabriel BUCHHEIT	Jonathan BUCHHEIT
Marc FISCHER (absent excusé)	Pascal HOELLINGER	Fabrice KRIEGEL
Mélanie MEYER	Eve DECKER SCHAUB	